L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.

Bureaux, No 72, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 29 DECEMBRE.

CIRCULAIRE
Relative au travail des ouvriers.

Nous trouvons dans l'*Era* la circulaire suivante :

Bureau du travail libre,
département du Golfe,
Nouvelle Orléans, 27 décembre 1864

I.—L'expiration de la présente année agricole et de travail sera lieu le 1er février 1865. A cette époque tous les travailleurs seront payés, conformément aux ordres existants, d'au moins la moitié des gages gagnés par eux pendant l'année. Des états de paiement seront fournis à chaque planteur par le surintendant de ce bureau, par l'intermédiaire du maréchal, prévôt de la paroisse, et un de ces états devra être renvoyé à ce bureau pour y être enregistré, de chaque plantation, qui n'aura été rempli et le montant payé en présence du maréchal prévôt de la paroisse ou de son agent qui le certifiera.

II. Il ne sera pas permis aux travailleurs de quitter la ville de la Nouvelle Orléans à la fin de l'année, excepté suivant les règlements et dans la limite du nombre que fixera le département du maréchal-prévôt général. Il est recommandé aux planteurs et autres patrons d'accorder toutes les facilité nécessaires pour avoir, pendant les fêtes sur les habitations les amusements qui pourront être convenables pour les travailleurs, et de permettre à ceux-ci, s'ils le devient, de se réunir de plusieurs habitations voisines pour célébrer les fêtes à leur guise. Dans ce but les patrons ou des personnes choisies parmi les travailleurs eux mêmes, devront faire pour ceux-ci les achats qu'ils pourront désirer.

III. Les travailleurs pourront choisir les endroits où ils s'emploieront l'année prochaine, ou se conformant aux réglements qui pourront être promulgués par l'autorité.

THOMAS W. CONWAY,
Surintendant du bureau du travail libre.
Approuvé,
Par ordre du major-général HURLBURT.
JOSEPH HERBERT Jr, capitaine et A. A. G

Déroute des insurrectionistes de Pollard.

Voici comment le Mobile *News* raconte l'affaire :

La brigade Armstead parti de Blakeley jeudi soir, 15 du courant et arriva à Bluff Springs après une marche rapide de six heures. Là, apprenant que l'ennemi se retirait sur Milton où l'on disait qu'il devait être rejoint par des renforts, les trois quarts de la brigade traversèrent le bayou pour commencer la poursuite, le reste, heureusement, comme le résultat l'a prouvé, étant tenu comme réserve en cas de besoin. Nous pouvons dire les que la force des fédéraux s'élevait à environ 700 hommes de cavalerie et 2000 nègres avec deux canons. La brigade Armstead n'avait par d'artillerie.

A 8 heures, samedi matin, on s'aperçut que les premières informations étaient incorrectes et la force en réserve—environ 900 hommes—partant immédiatement pour gagner Pollard, rencontra l'ennemi, vers 10 heures, à Abercrombie, qui est à six milles au dessous de cette place, près de la route de Pensacola. La l'ennemi commença et dura toute la journée et le jour suivant.

Le plus gros de combat eut lieu à la plantation de Mme Williams, à 18 milles au-dessous de Pollard, au coucher du soleil, le samedi. Là, pour la première fois, l'ennemi fut mis en déroute et commença à lâcher son butin, linge, provisions, etc. le linge consistait en grande partie en vêtements de femmes, et les provisions se composaient de café et de beaucoup d'autres articles.

Ce combat dura environ 40 minutes. Vers la fin, le général Clanton arriva avec environ 100 hommes, et l'apparition de ce renfort accéléra probablement le départ de l'ennemi.

La poursuite, ou plutôt la course fut continuée jusqu'à Pine Barren Creek où nos hommes arrivèrent dans le courant de la nuit. Ils furent requis par ce soir-ci de la reste de la brigade, mais alors les chevaux de tout le commandement étaient si épuisés qu'on n'a pas pu raisonnablement aller à quatre milles plus loin, ou à 10 milles de Pensacola.

Le gros fut atteint à 10 heures dimanche matin. Là l'ennemi fut obligé d'abandonner 10 de ses wagons qui tombèrent entre nos mains. Il avait emporté ses morts et ses blessés mais les wagons étaient surchargés, les morts furent laissés sur la route. On compte au moins 8 Massachusetts de nègres qui avaient été jetés hors des wagons.

Les hommes, épuisés de fatigue, ne pouvant rebrousser chemin que lentement, parent tout à leur aise se rendre en compte assez exact de dégâts causé à l'ennemi.

Environ 200 Fédéraux avaient été tués—la plupart nègres—sans compter les blessés, et la route, dans un espace de huit milles à partir de chez Mme Williams, était semée de butin qui peut être ramassé alors avec toute facilité.

On apprit en outre, partant sur la route, que les nègres se dépersaient dans les bois et beaucoup seront pris très probablement.

M. PIERRE SOULÉ.

Nous trouvons ce qui suit dans la correspondance mexicaine du *Courrier des Etats Unis* :

M. Pierre Soulé est reparti pour la Havane. On n'aura sans doute pas manqué aux Etats-Unis de le charger d'une mission diplomatique, mais je peux vous répondre qu'il n'est venu que pour ses affaires particulières. J'ai beaucoup connu M. Soulé à la Nouvelle Orléans, et j'ai encore reçu à N-Y. lors de sa sortie de fort Lafayette. Ici, je n'ai cessé d'être en relations avec lui, et je vous parle en connaissance de cause. Quand je lui parlais de la reconnaissance de la Confédération du Sud par le Mexique, voici à peu près en quels termes il me répondait :

" Nous nous soucions aussi peu de la reconnaissance pure et simple par le Mexique que vous pouvez vous soucier de la reconnaissance de l'empire par M. Lincoln. Le Mexique seul ne peut rien pour nous, il faudrait qu'il fût appuyé solidement par la France dans une démarche aussi délicate, il ne s'aventurera pas sans l'assentiment du gouvernement français, et soit ci, j'en suis convaincu, n'est pas disposé à reconnaître la Confédération pour le moment. Je s'ignore pas que l'opinion libérale est fort opposée en France à cette reconnaissance, et que'e que soient nos droits, nous ne devons compter que sur nous-mêmes et sur les bévues de nos adversaires.

Je vous résume ici brièvement ce que M. Soulé développait avec l'esprit et le talent que vous lui connaissez. Du reste, il a eu les mêmes personnes officiel.

NOTE
Des Commissaires du Sud
AUX GOUVERNEMENTS EUROPEENS

Voici la note collective adressée au ministre des affaires étrangères de France par les représentants diplomatiques du gouvernement confédéré à l'extérieur. Cette note transmet une copie officielle du manifeste du Congrès des Etats Confédérés. On sait qu'une note identique a été adressée à tous les gouvernements européens, sauf celui de Constantinople. M. Slidell a remis en personne ce document au ministre français et l'évêque Lynch a remis au pape la copie qui lui était destinée.

A S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères.

"Monsieur : Les soussignés commissaires des Etats Confédérés de l'Amérique ont, conformément aux instructions de leur gouvernement, l'honneur de présenter à Votre Excellence une copie d'un manifeste publié par le Congrès desdits Etats avec l'approbation du Président, qui a été invité à en faire transmettre des copies à ses commissaires à l'extérieur afin qu'ils puissent les communiquer aux gouvernements étrangers. Les soussignés communiquent en même temps une copie du préambule et des résolutions du Congrès joints audit manifeste.

" Les déclarations, les principes et les vues qui ont inspiré et inspirent encore les Etats Confédérés sont exposés dans ce document avec toute l'autorité due aux solennelles déclarations des branches législatives et exécutives de leur gouvernement, et avec une clarté qui ne laisse place à aucune commentaires, ni aux explications.

" Il y est déclaré en peu de phrases que tout ce qu'ils demandent, c'est qu'il n'y ait aucune ingérence dans leur paix et leurs propriétés intérieures, et qu'on les laisse jouir paisiblement de leurs inaliénables droits de vie, de liberté, ainsi que celui de travailler à leur bonheur. Ce sont des droits que leurs communs ancêtres ont déclaré être également l'héritage de toutes les parties signataires de pacte social.

" Qu'est ceux de nous attaquer, et la guerre sera finie. S'il existe des questions qui demandent à être réglées par la voie des négociations, ils ont toujours été disposés et le sont encore à entrer en communication avec leurs adversaires dans un esprit d'égalité, de noble franchise, à soumettre leur cause au jugement désiré, ainsi qu'à l'arbitrage solennel et sacré du ciel.

" Les soussignés sollicitent très respectueusement l'attention du gouvernement de Sa Majesté impériale sur cette franche et complète exposition de l'attitude et des vues des Etats Confédérés ; ils feront, en outre, simplement observer que, depuis la publication de ce manifeste, nos ennemis ont continué de faire la guerre avec un redoublement de férocité, avec un mépris plus éminent de toutes les lois et la guerre entre nations civilisées, et en violant plus ouvertement les obligations de droit international.

" Après avoir satisfait ainsi aux instructions de leur gouvernement, les soussignés offrent à Votre Excellence l'expression des sentiments de considération distinguée avec lesquels ils ont l'honneur d'être.

" De Votre Excellence, les très obéissants serviteurs.

" Signé : JOHN SLIDELL, J. M. MASON, A. DUDLEY MANN."

Mexique.

L'Eco del Commercio de Vera Cruz du 29 novembre a publié le bulletin suivant :

" L'armée d'Ariaga, composée de 4,000 hommes, a été battue le 25 courant, à 5 1/2 h. du matin, par le corps du colonel Olmedant. Le ranonn a pu 400 tués parmi lesquels un corps

le deux généraux. Nous avons fait un grand nombre de prisonniers, entre autres le général Espinola et tous les officiers de son état-major. Douze pièces d'artillerie de montagne, des armes et toutes les munitions de l'ennemi sont tombées entre nos mains.

" Le commandant en chef
" du district de Vera Cruz :
" H MARECHAL.

La bonne du pape est arrivé le 23 à Vera Cruz.

Voici le décret de l'empereur sur les douanes :

Maximilien 1er, empereur du Mexique.

Considérant que, tout en réalisant dans le budget les plus grandes économies, il importe d'augmenter le revenu public ;

En vue des délibérations de la commission des douanes, et notre conseil d'Etat entendu :

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. Ier—Provisoirement, en attendant que les tarifs de douanes de l'empire subissent des diminutions successives, conformément aux véritables principes d'économie politique de notre époque, *il est décrétainsi de la diminution de cinquante pour cent* sur les droits d'importation, que l'article 2 du décret du 1er mai 1863 avait établie pour les marchandises importées par Vera Cruz, et que des ordres postérieurs avaient étendue à tous les autres ports

Et, pour compléter, en vigueur les dispositions de l'ordonnance générale des douanes maritimes et des frontières, qui faisaient règle à l'époque susdite, en tant qu'elles n'ont pas été réformées ou modifiées ici.

Art. 2—Par raison d'équité, le présent décret commencera à régir dans le délais suivants, comptés à partir de sa publication dans cette capitale :

Un mois pour les navires à vapeur venant de continents ou des îles d'Amérique.

Deux mois pour ceux venant d'Europe.

Et pour les navires à voiles, un mois et demi et trois mois respectivement.

Notre ministre des finances reste chargé de l'exécution de "présent décret, qui sera déposé aux archives de l'empire, et publié dans le journal officiel, pour arriver à la connaissance de qui il appartiendra.

Donné au Palais de Mexico le 23 novembre 1864.

Signé : MAXIMILIEN.

Par l'empereur :
Le ministre d'Etat,
S. VELASQUEZ DE LEON.

FRANCE.

Nous extrayons les passages suivants des dernières correspondances de *Courrier des Etats Unis* :

Le ministre des affaires étrangères a reçu la nouvelle officielle de l'élection de M. Lincoln. Cette nouvelle a été accueillie par une hausse de 40 francs sur les cotons. Il faut bien que nous en prenions pour parti. Pendant quatre ans encore, les Etats Unis donneront au monde le spectacle d'un conflit sanglant, sans exemple dans l'histoire moderne, sans en excepter les guerres de la Révolution, du Consulat et de l'Empire. Le mal est sans remède. L'intervention officieuse et tout amicale des puissances européennes n'y pourrait rien faire. M. Lincoln tient à sa politique comme l'avare à son trésor, aucune considération ne saurait l'ébranler à cette date. Grand bien lui fasse Mais Messieurs les républicains veulent la guerre, qu'ils la poursuivent. Nous n'y trouvons pas à redire, à condition que les droits des nations soient un peu mieux respectés que dans l'affaire du *Florida*. Nous avons fait assez d'efforts philanthropiques, nous pouvons ne plus songer qu'à notre intérêt, qui ne s'oppose pas à la guerre à perpétuité entre les anciens Etats Unis.

On s'est alarmé à Paris d'une rumeur qui a pris assez de consistance en Angleterre, et à laquelle les Moniteurs rédigés aux Etats Unis ne semblent point y mettre un terme. Une armement des corsaires dans certaines ports du Nord. M. Drouyn de Lhuys a eu une entrevue à ce sujet avec M. Dayton. Le ministre américain a déclaré dans les termes les plus formels que son gouvernement n'est nullement disposé à tolérer qu'on rende du sec ports au service de celui des Etats Unis. Il a ajouté que le désir de conserver les relations les plus loyales, les plus amicales avec la France, et qu'il fera preuve des égards diplomatiques envers l'Empire du Mexique, à l'égard duquel il a pris l'attitude la plus bienveillante. M. Janvier a assez ému les malheureuses provinces maritimes, il ne se fera pas, décidément, corsaire de mer. C'est bien le moins que les Etats Unis empêchent l'armement de corsaires dans leurs ports, quand nous avons espérer le départ de plusieurs bâtiments confédérés construits à St. Nazaire

On annonce que M. de Bonneffoux, inspecteur des finances, va partir pour le Mexique, afin d'organiser divers services financiers, les douanes et les contributions indirectes. M. Corta, de son côté, doit partir pour le Vera Cruz pour la Vera Cruz. On me dit que M. Corta a accepté, temporairement, le portefeuille des finances au Mexique.

Vous aurez peut-être reçu avant nous le texte de la très extraordinaire communication adressée par M. Webb au ministre brésilien à propos de *Florida*. Le gouvernement anglais s'est outragé avec une audace cire de l'impunité.

Il n'entre pas dans mon rôle de discuter les faibles arguments de M. Webb, je veux seulement faire remarquer que le ministre américain ne disculpe nullement à atténuer les torts de capitaine du navire fédéral, ni à nier l'odieuse guet-apens dont le *Florida* a été la victime, et que finalement il désavoue l'acte qui a glorifié dans tout le cours de sa déposition. Si jamais les Etats du Nord partviennent à rétablir l'Union par la force des armes, il n'est pas douteux qu'ils ne tournent leur ardeur belliqueuse sur la Grande Bretagne Telle est la conclusion qu'on peut tirer de la dépêche de M. Webb et de plusieurs autres documents.

La fameuse affaire du Prince a été venue devant la chambre des appels correctionnels présidée par M. Hatou. Le siège du ministère public était occupé par M. de Maura, procureur général, assisté de M. l'avocat général Nalé-Roxas. Presque toute la séance a été occupée par la lecture du rapport et par des conclusions développées par M. Bouzat ou plutôt à introduire judiciairement comme prévenus dans la cause, MM. Crémieux, Bénard, Lisville, Pelletan et autres.

Nos correspondances parlent de la grève, ou grève par séries ; ce sont, du reste, des grèves très calmes, qui contentent pour but de faire réduire la journée de travail. Les premières tentatives faites ayant réussi, d'autres catégories ont imité l'exemple qui leur était donné. Après les fumistes, les ferblantiers, les maçons, les tailleurs, puis les ouvriers, maintenant les mécaniciens. En général les chefs d'établissements adhèrent. Tous les corps de métiers y passeront.

M. le vice amiral Jurien de la Gravière vient d'être frappé par une grande douleur : son fils unique, âgé de quelques jours, vient de mourir des suites d'un refroidissement qu'il a saisi à la suite d'une fièvre typhoïde.

La Patrie se confirme que M. Prondhon va rentrer décidément dans la polémique active. On ignore seulement quel sera le journal favorisé de la collaboration de l'ancien adversaire de la propriété. Les uns plaident pour le *Figaro* ou *la Nouvelle*, d'autres ne seraient pas désespérés de croire que M. Prondhon se fait entendre avec le *Monde* ou la *Gazette de France*.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié ce matin, qu'il y a eu 116 décès dans les limites de la Nouvelle Orléans, du 19 au 26 décembre.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont : la petite variolide, 15, la petite vérole 11 la consomption, 7, la pneumonie, 7.

Age—Au-dessous de 1 an, 55, de 1 à 2 ans, 12, de 2 à 5 ans, 8 ; de 5 à 10 ans, 8, de 10 à 15 ans,5 ; de 15 à 20 ans, 3 ; de 20 à 25 ans, 3 ; de 25 à 30 ans,5 ; de 30 à 40 ans, 10 ; de 40 à 50 ans, 13; de 50 à 60 ans, 6, de 60 à 70 ans, 7, de 90 à 100 ans, 1; non déclarés, 11.

Naissances—Blanches, 11 ; Afrique-Américaine, 7 ; France, 2, Irlande, 3 ; Italie, 1, Suisse, 1, Etats Unis, 70 nous donnent, 54.

11 ont mort 74 blancs, 22 nègres et 20 mulâtres.

Quartier-Général, Département du Golfe.

Bureau du Maréchal Prévôt Général.
ORDRE GENERAL No 14).

1—L'approbation militaire de permis pour les approvisionnements d'habitations, de familles et de magasins—lorsque ces permis n'ont aboutit pas deux cent cinquante piastres, seront dorénavant délivrés par le maréchal prévôt général, par un officier de service à son bureau. Cette signature sera valide pour tous les postes militaires et pour les paroisses suivantes : St. Bernard, Jacques, Orléans, Jefferson, St Charles, St. Jean-Baptiste, St. Jacques, Lafourche Terrebonne, et de la partie des paroisses Assomption et Ste. Marie dans nos lignes militaires.

Le capitaine Otto Kenick, du 1er des Volontaires Vet. du Michigan et A. A. D. C., à ce quartier-général, est chargé de ce devoir.

Par ordre du Major Général Hurlbut.

HAKAI ROBINSON,
Colonel du 1er de Cav. de la Loe. Maréchal Prévôt général.

Changement de domicile.

CONSERVEZ VOS DENTS,
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
a transféré son domicile au No 18.....RUE DU CANAL.....18d, entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scrupuleusement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais
10 déc—1m

En magasin :

CHAMPAGNE, Piper Heidsieck
Cartier S.A.
Vins rouge, Chateau Soisir, Margaux, Haut Brion, St Julien.
Vins d'Axil, Tokai, Barbera, Sauin.
Vins de Madère, Sherry, Porto.
Liqueurs—Cuvée de Mme d'Or, Punch au rhum, Cognacs.
Vins Mosel, vermouth Molly Pui & Cie.
Sardines, olives farcies, olives de Séville, olives vertes, cornichons.
Conserves, cardons à l'huile, pâtés assorts de gibier truffe, truffes noires, cèpes à l'huile, petits pois à la chompignons au naturel.
Fruits, prunes de choix, pruneaux, noisettes, amandes, raisins de Corinthe, dégénéré.
A vendre par ADW. LARAYA.
24déc—m 1 9 et 11, rue Jefferson

EN débarquement du navire WELKIN—
200 sacks olives d'Espagne.
20 barriles olives do. 20 gallons chacun.
100 demi. pimens de Bordeaux en jarres, petit marée q.
8 bouteilles pruneau de Bordeaux.
50 cabanes pickles en jarres de ¼ gallon.
100 cabanes cuisine Lagora, nouveaux.
20 boîtes bouchons pâtisés et vignolles.
4 douzaines Sonde Français en pipes.
A vendre par G. POSSINO,
24déc—m 101, rue Vieille Levée!

Jours de départ, tous les DIMANCHES et MERCREDIS à 10 heures du matin
POUR LA BOUTE DE LA MER
Pontoire à la Hache et tous les ports intermédiaires sur la côte, embouchures de la rivière. Le vapeur BATONA, capitaine Chas L. Star, fera ses voyages comme paquebot régulier, ainsi qu'il est dit ci dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
L. BRITTON, rue Front, No 7.
24déc—1m

Jours de départ, le MARDI et le SAMEDI, à 8 heures du l'après-midi
Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche—Le bateau à vapeur MUSIC, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Wm King, J. A. Lebarbe, commis, partira de la Nouvelle Orléans tout de ci dessus. Il prendra du frêt et des passagers pour tous débarcadères du Bayou Lafourche, Donaldsonville, Paincourtville, Napoléonville, Thibodaux et tous les débarcadères sur le Bayou La fourche, sur la route.
Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à
F. GALLAGHER, rue Front, No 21
1 déc—— Au coin des rues Vieille Levée et Bienville

Paquebot régulier de MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Chas H Fraser, Geo. Williams commis, partira régulièrement à 5 heures P. M. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A. STEVENSON, Agt, rue Front, No 7.
12 déc—1m

Paquebot régulier de samedi POUR VICKSBURG, NATCHEZ et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur JOSEPH FLEMING, capitaine Jos. Coleman, partira régulièrement, pendant la saison, à 5 heures du soir.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A STEVENSON, agent, rue Front No 7.
20déc—

Jours de départ, les DIMANCHES et MERCREDIS à 10 heures du matin
POUR LA BOUTE DE LA MER
Le beau bateau à vapeur JOSEPH BRANDT, capitaine Wm Crawford, commis, partira tous les DIMANCHES et MERCREDIS à 10 heures du matin, sans faute pour semaine—Le bateau à vapeur W. W. CRAWFORD, capitaine Alex Quant, E. M. Kerr et Nemo Barnes, commis, partira le Mercredi et Samedi à 5 heures du l'après-midi, pour Fort Jackson, la Quarantaine, la Pointe à la Hache, l'Anse-aux-Foulques et tous les points intermédiaires comme il est dit ci-dessus et le mois et demi pour passage, s'adresser à bord ou à
JOHN L. TITUS, agent, No 5, rue Commerce, ou à Bienville.
7déc—1m

POUR THIBODAUVILLE, et les points intermédiaires—Le bateau à vapeur CRESCENT, partira pour les points désignés tous les Mercredis, à 5 heures de l'après-midi, s'adresser à bord.
1déc—1m

Paquebot du jour.

POUR DONALDSONVILLE, Le bateau à vapeur PRINCE STEPHENS, capitaine A. M. Ong-ed, partira régulièrement tous les jours à 5 heures du l'après-midi, pour Donaldsonville, les vendredis et les dimanches, à six heures et demie du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. C LISANO Jr-ed.

POUR MATAMOROS—Le beau et rapide goélette JANE DOUGLAS, Roe Wolfe et Jeff Davis, commandant, capitaine Hugh M. Nolt, agent, le plus grand et le plus rapide des goélettes, dès que le navire sera prêt, pour frêt ou passage, s'adresser à
THOS. WOOD, Agent, Marandon
25déc 77, rue des Magasins

POUR MATAMOROS—Le beau et rapide goélette MARY MOULTON, capitaine Wm Hodgson, agent, pour frêt ou passage, s'adresser à
J. CLAVEL, 77 rue des Magasins

POUR MATAMOROS—Le beau et rapide goélette PATRIOT, capitaine Wm Wolfe, agent, pour frêt ou passage, s'adresser à
J. H FAIN,
Rue des Commerce

POUR MATAMOROS—Le magnifique goélette MARY JANE, capitaine Wm Wolfe, agent, pour frêt ou passage, s'adresser à
J. H FAIN,
Rue des Commerce

POUR MATAMOROS—Le beau et rapide